

# BULLETIN OFFICIEL

De l'Exposition de Lyon, Universelle, Internationale et Coloniale

Rédacteur en chef : Léon MAYET

EN 1894

Directeur : Léon FOURNIER



## ABONNEMENTS

UN AN  
France..... 8 fr.  
Etranger (union postale)..... 9 »

Les abonnements sont tous pris pour un an et partent indistinctement du 1<sup>er</sup> janvier 1894.

## JOURNAL HEBDOMADAIRE

Paraissant le Jeudi.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

LYON — 14, rue Confort — LYON

## ANNONCES

La ligne..... » 50  
Réclames..... 1 »  
Faits divers..... 2 »

SOMMAIRE : Chronique Hebdomadaire. — La Toilette de Lyon. — Les Beaux-Arts à l'Exposition. — Exposition ouvrière. — La Carrosserie. — Les Concerts Luigini à l'Exposition. — Les Logements pendant l'Exposition. — Régates internationales. — L'Exposition Indo-Chinoise. — Les Tramways électriques de l'Exposition. — L'Exposition de Lyon et la Presse parisienne. — L'Art musulman à l'Exposition de Lyon. — Phare monumental. — L'Avenir du Tonkin au point de vue agricole. — Concours d'Horticulture. — Musique. — Le Plan de l'Exposition. — Bulletin financier.

## CHRONIQUE HEBDOMADAIRE



La délégation envoyée à Paris pour les invitations officielles, a reçu partout un accueil empressé. Le Président de la République, auquel les délégués ont été présentés par M. le colonel Pistor, a témoigné du vif intérêt que lui inspirait l'œuvre lyonnaise. Il ne lui sera probablement pas possible d'assister pendant le mois de mai à la XX<sup>e</sup> fête fédérale, comme il en avait l'intention, la date étant un peu trop rapprochée de l'ouverture, mais il viendra certainement pendant le mois de juin. Il y viendra d'autant mieux qu'il n'a pas oublié l'accueil si touchant qui lui a été fait, il y a quatre ou cinq ans, dans l'accord unanime de notre cité; depuis cette époque, les services éminents qu'il a rendus à la République n'ont fait qu'accroître l'éclat et la force des sentiments dont il a déjà mesuré toute la sincérité.

La réponse du Président du Conseil, ministre des affaires étrangères, n'était pas douteuse. Dès son arrivée au pouvoir, M. Casimir Périer s'est montré admirablement disposé pour notre grande œuvre lyonnaise; l'honorable ministre des finances, M. Burdeau, faisait partie du cabinet, c'était déjà plus qu'il n'en fallait pour que le gouvernement écoutât favorablement les propositions de Lyon. M. Casimir Périer, en véritable homme d'Etat, dès qu'il a eu étudié la question et envisagé la solution, s'en est tenu d'une façon très ferme et très nette à sa décision. Il n'a pas cessé d'user de toute son influence pour faire adopter les crédits qui nous concernaient, et les crédits votés, il n'a pas refusé d'affirmer par sa présence l'appui moral que nous accordait l'Etat.

Le ministre de l'Instruction publique, M. Spuller, a non seulement promis de venir officiellement présider les grandes fêtes universitaires d'octobre, il viendra encore probablement assister à la cérémonie d'inauguration. La ville de Lyon compte en lui un ami sûr, qui est heureux de ses succès et fier de sa légitime gloire.

Le ministre des finances et celui des travaux publics sont rattachés à notre cité par des liens divers mais également étroits et puissants. Ils ont défendu dans les conseils du gouvernement, dans les délibérations de la Chambre notre cause. Il est donc tout naturel de penser qu'eux aussi viendront se joindre à leurs collègues et qu'on oubliera un peu qu'ils sont de la maison, afin de les admettre, pour leur large part, dans l'expression des sentiments de respectueuse gratitude et de reconnaissance qui les accueillera tous.

Bref, nos délégués ont fait le tour des ministères, et partout ils ont trouvé même cordialité et même empressement. Ils ont devancé le nouveau ministre des colonies, et par avance ont emporté l'assurance de M. Lebon, qu'il engageait son successeur pour le mois de mai.

Il n'était pas possible de ne pas remercier les présidents des deux Chambres. M. Challe-mel-Lacour fût ici pendant l'année terrible. Personne n'oublia son rôle difficile pendant cette période où dans les postes élevés comme celui qu'il occupait, il y avait à recueillir plus de périls que d'honneurs. Sa présence dans nos murs aura une haute signification. Elle apparaîtra comme un symbole de cet apaisement qui s'est fait partout, qui a gagné toute la France et qui a discipliné les plus rebelles sous le drapeau pacifique de la République.

Quant à M. Dupuy, son collègue électoral est si voisin du nôtre, ses relations dans notre ville si nombreuses, qu'en entrant chez nous, il se croira encore chez lui. D'autant que ses qualités principales, la ténacité, le courage, le sang-froid, sont les traits principaux aussi du caractère des Lyonnais, et que l'œuvre de l'Exposition elle-même en est tout entière le puissant reflet.

\*\*

Mais à quoi bon s'attarder à raconter des visites dont le détail officiel a été donné dans tous les journaux. Tout le monde sait que le gouvernement tout entier viendra manifester sa sympathie pour notre industrielle cité, pour notre belle œuvre si nationale d'expansion commerciale et coloniale. Tout le monde sait qu'à la suite du rapport de M. Doumer, — à qui la ville pourra bien conférer les droits de cité, car il les a vaillamment gagnés, — le Parlement a été unanime à voter les crédits qui vont

être répartis aux sections d'intérêt public et qui sont comme la consécration officielle de nos efforts.

Tout le monde le sait, et on trouve cela tout naturel, comme on trouve aussi tout naturel l'engouement qui se manifeste aujourd'hui, l'élan irrésistible qui a secoué toutes les paresseuses et toutes les indolences et fait affluer chez le concessionnaire des demandes de place si nombreuses qu'il devient impossible de leur donner satisfaction.

Tout cela est naturel aujourd'hui. Cela l'était moins lors des premiers efforts qui furent faits pour organiser dans notre ville une Exposition. Le scepticisme qui brise toute action individuelle et paralyse tout essor avait beau jeu et il n'y a pas encore bien longtemps que l'Exposition a remporté sur lui la victoire décisive.

Et comme l'esprit humain passe sans cesse d'un extrême à l'autre, on ne se rend plus compte de la chose considérable accomplie, que certains timidement avaient dès le début prédite, mais qui semblait irréalisable.

C'est la première fois que le gouvernement patronne hors Paris une Exposition nationale, qu'il la reconnaît, qu'il la consacre; c'est le premier pas qu'il fait dans la voie féconde de la décentralisation. Il le fait avec l'approbation unanime, avec l'assentiment du Parlement, avec l'accord de l'assemblée municipale qui représente Paris et dont l'union amicale, l'entente loyale doit dissiper toutes les défiances et tous les malentendus élevés entre notre capitale et nos grandes villes de provinces.

C'est un fait décisif d'une importance extrême sans précédent et Lyon conserve par là son rôle prépondérant en France, son rôle d'initiateur; comme le premier, il avait traduit le sentiment national en faveur du mouvement républicain, le premier encore aujourd'hui, il le traduit d'une façon expresse et tangible en faveur d'une large décentralisation qui permette de reconstituer en province, les plus puissants éléments de notre suprématie morale, ces centres puissants, ces foyers intenses, que seule crée la liberté, de science, d'art et d'industrie.

\*\*

Il n'est pas d'effet sans cause. Si Lyon a obtenu tout ce que sa population demandait par l'organe de ses délégués, il faut en attribuer le

mérite à ceux qui ont su préparer de tels résultats. C'est d'abord le Maire de Lyon, qui, au milieu des embarras multiples de l'administration plus que décennale d'une grande ville, a su donner l'exemple d'une merveilleuse et sage gestion, et à rendu par là, non seulement à notre cité, mais à la patrie même, les plus éminents services. Il a fait tourner à l'honneur et à la gloire du gouvernement républicain, par un utile et régulier emploi de ses facultés, ce génie lyonnais qui pendant si longtemps fut pour les pouvoirs publics une source de troubles et d'inquiétudes. En acceptant de couvrir de son patronage l'Exposition de 1894, le gouvernement a payé à la cité lyonnaise ce qu'il devait au D<sup>r</sup> Gailleton.

Après lui, et dans un autre ordre d'idées, il convient de ne pas oublier M. Rivaud. M. le préfet du Rhône, dès son arrivée, s'est intéressé à l'Exposition de Lyon, il en a suivi les progrès avec attention et bienveillance. Discrètement, il s'est toujours trouvé là à point pour écarter, comme par hasard, les obstacles qui pouvaient la menacer; il a su préparer le terrain, aplanir la route, ménager les entrevues. Lorsque la délégation est arrivée à Paris elle a vu, comme par enchantement, toutes les portes s'ouvrir devant elle, et la réception et l'accueil ont été d'autant plus cordiaux que tout avait été prévu et résolu d'avance. Elle a reconnu là l'heureuse et habituelle intervention de l'administrateur habile que nous possédons et qui a su mettre en valeur tout ce qu'elle avait en puissance.

\* \*

La délégation est revenue enchantée mais exténuée. Si jamais on veut calculer la reconnaissance que la ville devra à nos plus éminents citoyens, à ces commerçants, à ces professeurs, qui ont sacrifié à sa gloire leurs loisirs, leur repos, un peu même le temps de leur propre travail, il faudra faire entrer en ligne de compte la statistique des coryzas et autres accidents du même genre qui ne les ont point ménagés pendant cet incroyable surmenage, cette course échevelée de quelques jours, de Paris à Lyon, et dans Paris même.

M. Claret, qui les accompagnait dans ces visites et qui a eu enfin la satisfaction de voir reconnaître et apprécier l'œuvre considérable qu'il a menée à bonne fin, a pu s'en apercevoir. Il a pu s'apercevoir aussi combien a été juste et profitable la conception du maire, qui a su donner la direction générale de l'Exposition à un bureau permanent, à un conseil supérieur où l'intérêt de la cité, le souci de sa prospérité et de sa fortune dictaient seuls les décisions et par là fournissaient la réponse décisive et concluante à l'argumentation déloyale des adversaires de notre œuvre...

\* \*

Je voulais parler d'un important congrès de sapeurs-pompiers. La place me manque. Disons seulement que l'organisation est en bonne voie. Des invitations officielles ont été lancées en France par la Fédération. La municipalité a invité les brigades à feu anglaises; elle va probablement inviter aussi les sapeurs-pompiers de Belgique, de Suisse, d'Italie, d'Espagne et de Portugal.

*Rectification.* Dans la dernière chronique, on a mal orthographié le nom de l'honorable directeur des douanes de l'Annam et du Tonkin, M. Claude Coqui qui a, pendant tout l'article, été obstinément appelé Cogny. Mes excuses pour cette *coquille*, qui est déjà pardonnée.

\*\*\*

## LA TOILETTE DE LYON

Il serait grand temps de songer à la toilette de Lyon. Il importe que les nombreux visiteurs qui — de tous les points de la France et de l'étranger — vont accourir à l'Exposition du parc de la Tête-d'Or, emportent de notre ville un agréable souvenir.

Quand un particulier attend des visites, il met tous ses soins à parer, à embellir sa demeure, il s'étudie à en faire disparaître tout ce qui pourrait choquer les regards, en trahir les inconvénients; il s'efforce, en un mot, de la présenter sous son aspect le plus flatteur et le plus séduisant.

Du particulier à la ville, les choses ne sauraient se passer autrement. C'est bien ainsi que nos concitoyens l'ont compris; de toutes parts les boutiquiers procèdent à la réfection intérieure et extérieure de leurs magasins, une noble émulation règne dans toutes nos grandes maisons de nouveautés, les cafés, bien entendu ne sont pas les derniers à se parer, les décorateurs et les peintres en bâtiment ne savent littéralement pas où donner de la tête.

Nous pouvons donc être sûrs que du chef des habitants tout ce qu'il est possible de faire sera fait. Nous souhaiterions de pouvoir en dire autant de tout ce qui concerne la Voirie municipale.

Nous avons, en ce moment, deux énormes taches dans le plus beau parcours que notre ville puisse offrir aux étrangers, le parcours qui, de la gare de Perrache, conduit au parc de la Tête-d'Or. Nous voulons parler des baraques qui encombrent la place Carnot et des démolitions, qui donnent à la place de la République un aspect lamentable.

A l'une des dernières séances du conseil municipal, M. Rossigneux a annoncé que le Monument de la place Carnot pourrait être inauguré le 14 juillet. Nous ne voulons pas mettre en doute la parole de l'honorable adjoint au maire, parole qui répond évidemment à son plus cher désir, mais tant de promesses ont déjà été faites à ce sujet que celle-là pourrait bien encore ne pas se réaliser.

En admettant même que nous assistions au terme d'une mystification qui dure depuis tantôt six ans — la première pierre du monument ayant été posée par le président Carnot le 8 octobre 1888 — il n'en reste pas moins avéré et certain que, pendant près de trois mois, les étrangers qui arriveront par la gare de Perrache verront la principale entrée de notre ville enlaidie, souillée, défigurée par une construction en planches qui, depuis longtemps déjà, aurait dû disparaître si l'on avait usé de moins de ménagements pour le statuaire Peynot.

Ledit statuaire a récemment demandé une réduction de la retenue de garantie, un acompte

de 10,000 francs lui a été accordé, un second acompte de pareille somme a été mis à la disposition de l'administration, qui le délivrera suivant l'état d'avancement des travaux.

On avait là une occasion unique de montrer au statuaire parisien qu'on ne se moque pas avec une pareille désinvolture d'une ville de quatre cent mille habitants.

Il fallait opposer à sa demande d'argent une fin de non recevoir, basée sur le rapport édifiant présenté au conseil par M. Affre. Ce rapport établit, en effet, que *deux ouvriers seulement* travaillent au monument.

Deux ouvriers alors que le temps presse! Nous voudrions bien savoir ce que nos statuaires lyonnais pensent d'une activité à ce point dévorante?

Quoiqu'il en soit, nous demandons instamment que la baraque légendaire qui sert d'abri à ces deux mystérieux ouvriers soit, dès maintenant, réduite dans une notable proportion en attendant sa disparition complète.

Un peu moins de planches, s. v. p.

Pour la place de la République, elle subit les conséquences d'un cas de force majeure; il est plus facile de démolir que de reconstruire.

De l'ancienne maison du télégraphe, il ne restera rien dans quelques jours, rien, sinon un grand mur de refend qui défigurera singulièrement l'accès de la superbe voie allant de la place en question au pont Lafayette.

Ce mur est appelé à être masqué par une construction, nous le savons, mais d'ici là son effet n'en sera pas moins des plus déplorables.

Nous soumettons le cas à M. Résal, dont l'activité et l'esprit d'initiative ont déjà fait leurs preuves, et s'il lui est loisible d'intervenir en cette circonstance, nous ne doutons pas que cette lacune ne soit atténuée dans la mesure du possible.

Puisque nous en sommes à exprimer nos désirs, il en est un encore que nous ne saurions passer sous silence, c'est celui qui concerne la réfection de la place Morand.

Comment se fait-il qu'on ait cessé les travaux trois mois avant l'ouverture de l'Exposition, alors que ces trois mois suffisaient pour donner à cette place un aspect présentable.

Que sont devenus les projets de squares, de jardins à créer sur les côtés nord et sud?

Et à défaut de ces jardins et de ces squares, que le temps ne permet sans doute plus d'établir avant l'Exposition, pourquoi négliger complètement l'entretien de la place.

Les journaux se sont souvent fait les échos des doléances formulées à cet égard. Il n'en a été tenu aucun compte.

Le *Lyon républicain* insérait naguère une lettre dans laquelle un de ses lecteurs posait le problème suivant :

« Étant donné que j'ai aujourd'hui cinquante ans, je puis vivre encore une vingtaine d'années, pensez-vous, Monsieur le rédacteur que, dans ce laps de temps, il me soit permis d'espérer voir un peu de verdure sur la place Morand et quelques gouttes d'eau dans la fontaine, qui fait son seul ornement quoique sèche? »

Il ne saurait plus être question aujourd'hui des habitants du VI<sup>e</sup> arrondissement, ceux-là peuvent attendre, mais il faut absolument tenir compte que, grâce à sa proximité du parc, la

circulation des voitures et des piétons sera énorme sur ce point de Lyon et qu'on ne saurait le laisser plus longtemps dans l'état de délaissement où il se trouve à l'heure actuelle.

*Caveant consules!*

## LES BEAUX-ARTS

### A L'EXPOSITION

La disposition intérieure du Pavillon des Beaux-Arts peut être considérée comme achevée.

Les proportions du Pavillon sont véritablement monumentales.

Il se compose d'un dôme central flanqué de deux ailes. La longueur est de 132 mètres, la largeur de 25 mètres, la hauteur de 16 mètres. Le pavillon des Beaux-Arts, élevé chaque année sur la place Bellecour, tiendrait au moins deux fois dans cette construction dont l'élévation impose dès qu'on en franchit le seuil.

La première salle en entrant, sous le dôme, sera consacrée à la sculpture ; les marbres et les bronzes, encadrés de massifs de verdure, se montreront en pleine valeur.

De chaque côté, dans les ailes du bâtiment, quatre salons sont disposés pour recevoir les tableaux. La lumière tombe d'immenses vitrages, en telle quantité que toutes les œuvres, où quelles soient placées, seront parfaitement dans leur jour et n'échapperont pas aux regards.

L'Exposition des Beaux-Arts s'annonce comme devant être particulièrement brillante. Les artistes en renom, français et étrangers, ont annoncé l'envoi d'œuvres maîtresses.

Il y a quelques jours, les envois annoncés de peintres Français, dépassaient déjà le chiffre de mille et les peintres étrangers ne comprenaient pas moins de cent inscriptions.

A Paris le Jury désigné pour la réception des œuvres d'Art destinées à l'Exposition a terminé son examen le lundi 19 courant à cinq heures du soir.

Rappelons que ce jury était composé de MM. Bonnat, Puvis de Chavannes, Jules Breton, Falguières, membres de l'Institut ; Albert Ballu, Beauverie, Adrien Didier, Dubufe, Injalbert, Albert Maignan et Roll. Il avait à se prononcer sur 972 œuvres, il en a admis 612.

Ajoutons que beaucoup des tableaux admis sont encore en route, retour de l'Exposition de Chicago, et qu'un grand nombre aussi étaient hors concours, ce qui explique que dans une seule journée, le jury ait pu terminer son travail.

Parmi les exposants dont les tableaux ont figuré à l'Exposition de Chicago et sont en route pour Lyon, citons : Marius Roy, Chigot, Monténard, Barriot, Tonzi, Beyle, Hermann, Léon de Vuillefroy, Aublet, M<sup>me</sup> Marie Cazin et des gravures en médailles de Dupuis.

La plus grande partie des tableaux exposés dans un des pavillons du palais de l'Industrie serait à citer.

Parmi les plus remarquables, un de nos confrères, le *Nouvelliste*, mentionne le *Pêcheur* d'Eugène Feyen, trois tableaux de

genre de Landelle, une très bonne série de dix petites études de Guéry ; deux tableaux, dont un, *Reproches à Paris*, de Nemoz, un Lyonnais, puis *Ame inquiète*, de Valadon : quatre peintures d'Iwill, deux portraits de Léon Comerre, *Aux armes!* de Berne-Bellecour ; trois peintures de Monginot, une marine de Monchablon.

Le jury a beaucoup apprécié *Une coupe de bois* de Charles Frère et deux superbes paysages de Camille Dufour.

A citer *Une Hébè* de Lebrichon, *Triage de moules* de Gingliardini, deux ravissants paysages de Joubert, quatre tableaux de genre de Frappa, des eaux-fortes de Lecouteuse, *Saadia* de Saint-Pierre, *Une foire* de Quinton, trois peintures de Louis Bérout, des *Amazones* de Luminais, etc.

Parmi les œuvres de sculpture admises figurent un bronze *La vocation* et un buste en marbre de Roubaud jeune, de Lyon.

L'Art français sera donc dignement représenté au parc de la Tête-d'Or, le nombre des œuvres en est une preuve. On craint même que ce nombre ne soit assez élevé pour donner lieu à de vives compétitions, au sujet du placement des toiles plus ou moins près de la bienheureuse cimaise.

## EXPOSITION OUVRIÈRE

Enfin ! quoique un peu tardive la subvention de l'Etat est pourtant votée ; grâce au concours dévoué de M. Doumer rapporteur, le crédit proposé par le Gouvernement a été augmenté de dix mille francs.

Au nom de toutes les corporations ouvrières nous lui offrons nos plus sincères remerciements, et maintenant à l'œuvre, il faut que dans cinq semaines notre Pavillon soit construit et l'aménagement terminé. C'est un véritable tour de force que nous avons à faire, mais la bonne volonté aidant, je ne doute pas que nous soyons prêts.

Jusqu'à ce jour ce sont les syndicats ouvriers qui seront chargés de la construction et de l'aménagement. J'ai tout lieu de croire que le Concessionnaire ratifiera la décision prise par la Commission exécutive.

M. Roux, architecte, accepté par la Commission supérieure nous a soumis hier un avant projet de Pavillon et la disposition des divers emplacements des syndicats. Cette disposition qui dénote chez son auteur une saine et juste appréciation des besoins de chaque exposant a été, avec quelques légères modifications, adoptée par l'Assemblée générale des délégués vendredi dernier.

L'emplacement auquel on s'était arrêté de primè abord a été changé ; le Concessionnaire voulait nous installer dans la grande Coupole, sur un emplacement exigü, sans harmonie. Nous aurions là, servi absolument de bouche-trous.

Notre délégué M. Ch. Fagot s'est vivement opposé à cet arrangement, ce dont nous ne saurions trop le féliciter. D'accord avec l'administration supérieure et en compagnie du délégué du Concessionnaire, il a choisi dans le Parc un

emplacement resté vide entre la grande Coupole et le Palais des Beaux-Arts.

Notre Pavillon, construit tout en bois, aura cinquante mètres de long sur douze de large, et nous avons assez de terrain en avant de cette construction pour permettre au Syndicat des jardiniers de faire son exposition extérieure.

Jusqu'à présent deux corporations seulement sont appelées à travailler dans l'exposition ouvrière, les tisseurs qui fabriqueront un magnifique sujet allégorique et les lithographes qui produiront diverses œuvres intéressantes pour l'Exposition en général.

Par une très heureuse disposition ces deux attractions se trouveront aux extrémités Nord et Sud du Pavillon ; les visiteurs auront ainsi une distraction qui leur fera un peu oublier la monotonie des vitrines.

Il est regrettable que la grande Presse ait oublié de mentionner cette exposition ouvrière qui offrira certainement un attrait aux visiteurs.

Nous espérons même que ce sera un des *clous* de l'Exposition.

Je viens bien de frapper à une des grandes portes de la Presse parisienne, ma faible voix sera-t-elle entendue?? Il serait pourtant d'un intérêt général et patriotique que cette pacifique manifestation du travail soit connue, ne serait-ce que pour donner de l'émulation aux autres grandes cités françaises et les encourager à suivre l'exemple des ouvriers lyonnais, car de ces grands et pacifiques tournois de l'intelligence doit forcément résulter pour l'ouvrier producteur une tension d'esprit vers des recherches nouvelles sur son art quel qu'il soit, et nul n'ignore que de ces esprits constamment en éveil, de ces intelligences se développant et s'ingéniant à produire des nouveautés pour essayer de prouver leur supériorité, découle forcément la marche en avant du progrès industriel qui est une des plus pures gloires de la nation française.

Allons, j'espère que par nos travaux nous nous imposerons à l'attention des visiteurs quels qu'ils soient, et que pour avoir été négligée, à ses débuts, notre exposition ouvrière recevra de toute la Presse française, satisfaction pour les efforts de bonne volonté que les groupes ou corporations auront apportés à leurs travaux.

A. VALETTE.

## LA CARROSSERIE

L'Exposition de la carrosserie occupera un emplacement de 1800 mètres sous la grande coupole.

Cet emplacement sera entièrement bitumé ; les ouvriers employés à ce travail couvrent chaque jour une surface de 300 mètres.

Grâce au zèle du président du groupe, M. Faurax, on peut être assuré que de ce côté, il n'y aura pas de retard.

Les emplacements seront complètement occupés.

Le salon de la carrosserie sera entouré de 152 mètres de vitrines ou installations contre murailles.

Les vitrines contiendront les expositions

d'essieux, ressorts, quincaillerie, roues, voitures d'enfants, de malades, harnais, sellerie, bouclerie, cuirs, lanternes, galons, fournitures diverses, etc.

Les voitures, au nombre d'environ soixante-dix, seront placées à droite et à gauche, au centre du salon, sur deux rangs. Les peintures d'armoiries et les publications techniques seront, en outre, contre les grands piliers qui soutiennent la charpente.

Le salon, ainsi installé et encadré, aura quatre entrées de 4 à 6 mètres.

Le visiteur y trouvera depuis le cuir jusqu'au harnais fabriqué; depuis la roue, l'essieu, l'avant-train jusqu'à la voiture finie, depuis l'installation d'écurie jusqu'au fer à cheval.

Il est possible qu'on organise en même temps une exposition rétrospective en petit : traîneaux, harnais et carrosses anciens, chaises à porteurs, palanquins, véhicules divers, peut-être serait-il possible de se procurer une partie des matériaux qui ont figuré à l'Exposition de 1889. Ces matériaux, classés dans des vastes panneaux à faces, comprenaient une multitude de gravures, d'estampes et de photographies, donnant dans l'ordre chronologique l'histoire de la voiture à travers les âges. A défaut de cette réédition des plus instructives, un appel pourrait être fait à des collections particulières qui y suppléeraient en partie.

Telle qu'elle est actuellement conçue, l'exposition de la carrosserie sera fort intéressante, particulièrement par le groupement des produits qui permettra de se rendre compte, d'un coup d'œil, des divers éléments qui contribuent à la création d'une écurie modèle et de ses accessoires.

## LES CONCERTS LUIGINI

### A l'Exposition

On a réclamé bien souvent, dans la presse, des fêtes et des distractions à l'Exposition; nous devons reconnaître que son succès dépendra beaucoup des attractions que le public trouvera dans son enceinte.

Même, beaucoup émettent l'avis que les cafés-concerts, les théâtres y seront peut-être trop clair semés.

Mais le temps leur réservera, sans doute, des surprises et nous savons que M. Claret ne faillira jamais à la tâche entreprise.

En attendant, nous sommes heureux d'apprendre qu'un traité est passé avec M. Luigini pour les Concerts de l'Exposition.

L'orchestre que nous applaudissons si volontiers chaque été, sous les marronniers de Bellecour, se fera entendre deux fois par jour à l'Exposition.

Déjà on construit le pavillon qui s'élèvera devant le dôme central, au milieu de ce jardin merveilleux, qui donnera asile à des milliers et des milliers de rosiers, les plus beaux spécimens de la flore lyonnaise. Le soir, au milieu de ce décor splendide, avec la lumière électrique jetant à profusion ses rayons, l'aspect sera féérique.

Dans le jour, les concerts se donneront sous les ombrages du Parc, au bord du lac, et là

encore les dilettanti auront à la fois le plaisir des yeux et les agréments de la musique.

Nous nous félicitons de voir ainsi tranchée cette question qui intéressait si vivement le public.

On sait la valeur artistique de l'orchestre Luigini, qui peut rivaliser avec celui de l'Opéra.

Dans le cadre merveilleux qu'on lui prépare, il aura, autour, les visiteurs du monde entier. On viendra s'y reposer des fatigues d'une visite sans fin aux palais de l'Exposition et Luigini trouvera ainsi une consécration bien légitime de la renommée de son orchestre.

On voit que M. Claret, s'il songe au solide, n'oublie pas les plaisirs.

Nul ne s'en plaindra.

## LES LOGEMENTS

### pendant l'Exposition

Le Conseil supérieur a communiqué aux journaux la note suivante :

« L'avis officiel de la mairie, publié ces jours derniers, pour l'inscription des logements garnis pendant l'Exposition, a déjà produit des résultats très satisfaisants. Dans quelques jours le registre pourra être clos, et le Conseil supérieur prendra alors les mesures nécessaires pour assurer la facile location des appartements qu'on lui aura indiqués.

« Les personnes qui désireraient, pendant l'Exposition, louer tout ou partie de leurs appartements, feront donc très bien de hâter leurs inscriptions avant la clôture des registres.

« Les inscriptions seront reçues à l'Hôtel de Ville, dans les bureaux du Conseil supérieur, entrée par la place de la Comédie, pavillon sud-est. Les bureaux sont ouverts tous les jours non fériés, de huit heures et demie à midi et de deux à six heures et demie. »

En suite de la publication de cette note, le Conseil supérieur a été informé que plusieurs personnes n'avaient pas osé se faire inscrire, par crainte de se voir imposer par l'Administration des Contributions directes une patente de logeur en garni.

M. le Maire de Lyon, saisi de cette préoccupation, a fait demander l'avis de M. le directeur des contributions. M. Parmentier a répondu par une lettre rassurant absolument les intéressés et dont nous croyons devoir extraire le passage suivant :

« J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 13 de ce mois, relative aux personnes qui se proposent de se restreindre momentanément dans leur habitation et de mettre à la disposition des étrangers, pendant la durée de l'Exposition, une partie de leur logement personnel.

« Mon administration n'imposera pas à la patente de loueur en garni les personnes précitées, car elle ne voit dans le fait dont il s'agit qu'une circonstance accidentelle et non l'exercice réel d'une profession. Il est toutefois bien entendu que nous nous réservons le droit de reprendre par voie de rôle supplémentaire celles de ces personnes qui, après la clôture de l'Exposition, continueraient sans interruption, à louer en garni une ou plusieurs pièces, et que, dans ce cas, l'imposition remonterait à l'époque où ces personnes auraient entrepris,

même pendant la durée de l'Exposition, la profession de loueur de garni. »

L'action indispensable de l'administration municipale, qui se préoccupe à juste titre de trouver des logements supplémentaires à ceux fournis par les hôtels, ne sera donc pas paralysée par une mesure fiscale du plus désastreux effet. Par conséquent, toutes les personnes désirant exceptionnellement, et pour la durée de l'Exposition, louer en garni tout ou partie de leurs appartements peuvent s'adresser en toute assurance au bureau de l'hôtel de ville et s'y faire inscrire.

## RÉGATES INTERNATIONALES

Sur un rapport présenté par M. Bessières, le Conseil municipal — dans sa séance du mardi 20 mars — a voté une subvention de 20,000 fr. pour les régates internationales qui auront lieu cette année à Lyon, à l'occasion de l'Exposition.

## L'Exposition Indo-Chinoise

Les premiers envois de l'Indo-Chine à destination de l'Exposition coloniale de Lyon sont en France. Le transport le *Vinh-Long* est arrivé à Toulon avec 78 colis divers provenant du Tonkin et de l'Annam pendant que peu après le *Melbourne* accostait à Marseille porteur de 100 caisses contenant la plus grande partie de l'exposition de la Cochinchine, les colis sont dirigés sur Lyon par les soins de la Chambre de commerce chargée de l'Exposition coloniale. Bientôt le Cambodge fera ses envois, le Tonkin et l'Annam compléteront les leurs et la Cochinchine enverra même encore quelques collections.

Le contenu de ces premiers envois nous permet de compter sur une exposition très curieuse, très complète et très pratique de l'Indo-Chine qui aura la bonne fortune de pouvoir faire ainsi la démonstration de sa grande valeur productive et commerciale.

## LES TRAMWAYS ÉLECTRIQUES

### DE L'EXPOSITION

Les moyens de traction ne manqueront pas à l'Exposition : le visiteur ne trouvera pas moins de quatre tramways électriques, de genre différent, dont trois serviront à le transporter.

Ces tramways seront : celui de M. Claret, allant du pont Lafayette à l'entrée du Parc; celui de M. Averly, partant de la gare de Genève pour faire le tour complet de l'Exposition; celui du Creuzot, placé derrière les palais coloniaux et reliant celui de la Tunisie à celui du Tonkin; enfin le tramway de Fives-Lille, sous la coupole, qui sera simplement exposé.

Le tramway de M. Claret, dont le parcours sera d'environ 1,500 mètres, mériterait une longue étude; disons seulement que c'est probablement la solution du problème des tramways électriques, la suspension du courant n'offrant plus aucun danger.

Le tramway de M. Averly est à accumulateurs ; sa voie sera d'environ deux kilomètres.

Le tramway du Creusot, construit sur les plans de l'ingénieur bien connu M. Lombard-Gerin, est à courants alternatifs. Le câble est aérien comme pour la ligne construite en ce moment de Lyon à Oullins, mais un potentiel très élevé, permet de diminuer la grosseur du câble, par suite le poids et la dépense, de sorte que l'on pourrait arriver par ce système à établir des lignes de 80 et 100 kilomètres. Le trajet de ce tramway, à l'Exposition, ne sera que de 300 mètres.

Le tramway de Fives-Lille est à courants alternatifs polyphasés : il tiendra sous la coupole une longueur de vingt mètres et pourra se déplacer d'une distance égale ; mais il se contentera de faire des démonstrations sans accepter de voyageurs.

## L'EXPOSITION DE LYON

ET LA PRESSE PARISIENNE

Nous continuons à reproduire les diverses appréciations de la Presse parisienne sur notre Exposition :

*Du Radical :*

« Après 1889, il semblait qu'on ne pouvait rien imaginer, en fait d'exposition universelle, qui ne fût pas une copie plus ou moins servile de ce que les grandes assises du Centenaire avaient révélé aux yeux étonnés des visiteurs du monde entier. Il semblait que tous les efforts des industriels, des savants, des artistes de tout l'univers, ne pouvaient que se concentrer en vue du succès de l'Exposition de 1900. D'un côté, lassitude, de l'autre, appréhension, telle était, en somme, la formule chère à ceux qui doutaient.

Lyon, la seconde ville de France, n'a pas voulu qu'on crût ce pays incapable d'un effort soutenu, impuissant à ménager une transition brillante entre le dix-neuvième siècle qui finit et le vingtième qui, bientôt, sera à son aurore.

Suivant l'impulsion de l'homme distingué, placé à la tête de sa municipalité, de M. le Maire Gailleton, le Conseil municipal de Lyon a décidé, il y a un an et demi à peine, que la préface de l'Exposition de 1900, trouverait sa place dans cette ville en 1894.

On n'a pas le caractère irrésolu sur les bords du Rhône : ce qu'on veut, on le veut bien, et, ce qui est mieux, on le fait.

Cette décision prise, le Conseil municipal de Lyon cherchait un homme dont le passé, dont l'expérience pouvaient être, pour le grand œuvre projeté, une garantie de succès.

Son choix s'arrêtait sur M. Claret, un des grands entrepreneurs de travaux publics. »

*Du Petit Parisien :*

« Les Parisiens seront dignement représentés à l'Exposition de Lyon par un pavillon spécial édifié par M. Bouvard dans le Parc de la Tête d'Or.

La vie de la capitale avec ses manifestations les plus diverses défilera sous les yeux des visiteurs.

Cette exposition ne comprendra pas moins de

dix-huit sections auxquelles se rattacheront les innombrables détails de tous les services de la ville de Paris.

A côté de cette exposition — toute officielle — une autre s'élèvera, qui ne sera pas moins intéressante que la première, celle-ci complètera celle-la.

Nous voulons parler de l'Exposition des associations ouvrières de production.

Cette participation des ouvriers à la grande Exposition lyonnaise est des plus significatives et des plus heureuses. Elle constituera un élément notable de succès. »

*Du Gaulois :*

Les Lyonnais, on le sait, poussent à un haut degré l'orgueil local. Ils sont fiers de leur ville et fiers d'être Lyonnais. En effet, leur belle cité est une des villes françaises dont le caractère est le plus personnel et le plus accusé. Les Lyonnais ont résolu d'inviter le monde entier à leur rendre visite et, dans deux mois, le monde entier répondra à cet appel, tout au moins en envoyant une foule de ses délégués.

La ville de Lyon était certainement la mieux organisée pour une telle tentative de décentralisation. Elle a pour cela tous les éléments : Sa population dense et laborieuse, sa situation géographique qui la met en relations constantes avec la Suisse et l'Italie, l'élan de ses transactions commerciales rayonnent vers nos colonies d'Afrique et d'Indo-Chine et, de là, jusqu'au Japon et à la Chine.

La vieille cité gauloise est toujours une ruche en plein travail. Et ses enfants, s'ils n'ont pas le verbe truculent de Marseille ou l'éclat gouailleur de Bordeaux, déploient une activité concentrée et sans manifestation bruyante à cause, peut-être, du voisinage de la Suisse silencieuse et grave.

Déjà, un tramway électrique conduit à l'entrée du Parc. Et dans l'enceinte, des architectures composites s'arrangent pour un effet original. Car Lyon qui a des enfants comme Puvion de Chavannes, Chenavard et Meissonier, se pique d'avoir un sentiment artistique. »

*De l'Echo de Paris :*

« Tout ce que nous pouvons dire, c'est que jamais plus d'efforts n'auront été dépensés, pour donner à une grande manifestation des arts, des sciences, des industries, à une fête du triomphe de la paix, tout l'éclat, tout le retentissement légitime que ne manquera pas d'avoir à la veille de l'Exposition de 1900, l'Exposition universelle lyonnaise de 1894.

## L'ART MUSULMAN

A L'EXPOSITION DE LYON

M. Georges Marye, commissaire général, chargé de l'organisation de l'exposition d'art musulman, a fait la semaine dernière un séjour de quarante-huit heures à Lyon, et est reparti pour l'Algérie.

M. Georges Marye ne veut pas limiter l'exposition d'art musulman à l'Algérie et à la Tunisie ; son programme est plus large. En empruntant à nos musées les richesses qu'ils peuvent posséder et aux particuliers les collections qu'ils voudront bien mettre à sa disposi-

tion, il montrera les manifestations de l'art dans l'Extrême-Orient et dans ces manifestations présentera la preuve des relations économiques qui ont existé de tout temps entre Lyon et l'Extrême-Orient.

A Alger, M. Georges Marye fera les démarches nécessaires pour obtenir qu'une partie des collections du musée Mustapha soit transportée à Lyon pendant l'Exposition. On sait que ce musée fut fondé par le maréchal Bugeaud, qui y mit les armes, les tapis, les meubles, les bijoux saisis par lui au cours des razzias et lors de la prise d'Abd-el-Kader.

## UN PHARE MONUMENTAL

L'administration de l'Exposition étudie en ce moment la construction d'un phare monumental, qui sera placé sur le lac du parc de la Tête-d'Or, en avant des deux petites îles.

Ce phare, d'une hauteur de 25 mètres, aura une puissance lumineuse très considérable, puisqu'on est décidé à consacrer au moins cent chevaux à lui fournir l'électricité nécessaire.

Le feu tournera constamment sur un pivot, de sorte que ses projections éclaireront d'un instant à l'autre toutes les parties de l'Exposition. Elles ne dépasseront guère cette enceinte, car on a tenu à produire une nappe de lumière aussi large que possible au lieu de lancer au loin un rayon unique.

Ce rayon unique sera projeté par un autre phare, celui de la coupole, qui domine le sol de plus de 50 mètres.

Celui-là sera doué également d'une intensité prodigieuse puisqu'on compte qu'il portera sa lumière jusqu'à plus de 12 kilomètres.

## L'AVENIR DU TONKIN

Au point de vue Agricole

(DEUXIÈME ARTICLE)

Et maintenant, si quittant le point de vue général auquel nous nous étions placés pour apprécier l'avenir agricole du Tonkin, nous entrons dans le domaine des faits précis, nous trouvons la confirmation indiscutable de nos prévisions, dans une entreprise lyonnaise où déjà apparaissent en germe tous les résultats que promet le sol de l'Indo-Chine. Nous ne saurions, en effet, pour donner corps à notre opinion, prendre de meilleur exemple que le domaine de la Croix-Cuvelier, intéressant pour nous à un double titre : d'abord parce qu'il est la propriété du Syndicat lyonnais d'études pour l'Indo-Chine, puis, parce qu'il est sous la direction d'un de nos compatriotes, ingénieur agricole du plus grand mérite, M. Paul Thomé. Nous ajouterons que la participation brillante que va prendre cette entreprise, à notre Exposition coloniale, mettra en relief, aux yeux de tous, l'œuvre et l'homme.

Le domaine de la Croix-Cuvelier, situé à 3 kilomètres environ du poste militaire de Lam, représente une immense concession, d'une contenance de 4,000 hectares, agréablement découpée par une série de petits mamelons aux formes arrondies et sillonnée par de nombreux ruisseaux qui descendent des collines du Nord dans la plaine de Lam, pour se jeter dans un des grands cours d'eaux de la contrée, la rivière de Lock-Nam.

Desservi par la voie fluviale, le domaine l'est également par une route que le Protectorat a fait exécuter récemment. Il se trouve, en outre, à proximité du futur chemin de fer de Laokai à Tien-Yen-Kébao, qui lui permettra, dans l'avenir, d'écouler rapidement ses produits au Yunnan et à Hong-Kong.

La concession date du 15 octobre 1892. Frappé des avantages que présentait la création d'un centre agricole modèle, ainsi que de la valeur personnelle du directeur choisi par le syndicat, le protectorat fit de nombreuses exceptions à ses règlements pour faciliter l'installation d'habitants sur le domaine. Aussi dans le court délai d'un an et grâce à l'activité déployée par M. Thomé, la concession réunit-elle déjà 14 villages contenant 250 familles, comprenant chacune 4 à 5 travailleurs valides, femmes comprises. Chaque village a été constitué suivant l'usage annamite, en réunissant un groupe de familles et en leur attribuant sur les terres du domaine une surface de terrain suffisante pour subvenir à tous leurs besoins. Le Syndicat lyonnais a fait à chaque village, pendant la première année, l'avance des vivres, matériaux et semences nécessaires, ainsi que le prêt de buffles de labour et de divers instruments aratoires. Le terrain appartenant au concessionnaire est également prêté ou loué aux indigènes, moyennant une redevance annuelle en nature, évaluée à environ 10 piastres par famille. Cette redevance doit être payée par les bénéficiaires en main-d'œuvre ou en produits des champs qui leur sont prêtés. C'est aussi sous cette forme qu'ils remboursent les avances à eux faites pour la constitution des villages.

En résumé, le régime administratif établi pour le domaine de la Croix-Cuvelier est un peu exceptionnel au Tonkin. C'est un véritable fief féodal que le protectorat a constitué et organisé et qu'il a confié au syndicat lyonnais, tout en conservant naturellement le contrôle des actes administratifs principaux. Est-il besoin de dire que l'autorité de M. Thomé est infiniment plus douce que celle des chefs indigènes, beaucoup de familles demandent à s'établir sous sa juridiction, sans même réclamer des avances de vivres ou d'argent?

Au point de vue de l'exploitation de la concession, le Syndicat lyonnais a adopté la méthode qui paraissait être la moins coûteuse et la plus productive, c'est-à-dire le métayage. On remet d'avance aux indigènes la semence, les engrais et les vivres et, en retour, ceux-ci abandonnent les 2/3 de la récolte, le troisième tiers formant le bénéfice de leur travail. Groupés en famille, sous le régime administratif que nous avons indiqué, ils se répartissent sur les 4,000 hectares du domaine, occupent les terrains des plaines pour leurs rizières et s'adonnent, sur les coteaux non inondables, aux cultures riches qui font le principal objet de l'exploitation du Syndicat lyonnais.

Cette organisation décrite, il nous reste à passer en revue les diverses cultures créées ou en voie de création, enfin de dégager, des résultats déjà acquis à ce jour, les prémisses de leur développement futur. Nous avons pour cela un excellent guide en la personne de M. l'ingénieur Saladin, depuis longtemps connu par les remarquables travaux qu'il a faits avec M. Fuchs, sur les richesses minières de l'Indo-Chine. Revenu tout récemment d'un voyage de plusieurs mois dans l'Extrême-Orient, il rapporte la meilleure impression de son voyage à Lam et formule les appréciations les plus élogieuses sur l'œuvre accomplie par M. Thomé en très peu de temps et dans des conditions qui font honneur à son intelligence comme à son énergie.

M. Saladin a porté tour à tour son observation sur deux sortes de productions : celles provenant

des cultures indigènes améliorées, celles provenant des cultures spéciales.

Dans les premières, il range tout d'abord la canne à sucre, que les indigènes consomment directement ou dont il font un sucre grossier. Le domaine du syndicat, dans lequel un grand nombre de rizières pourraient être transformées en champs de cannes, se prêterait bien à l'installation d'une sucrerie, vu sa proximité des grands charbonnages du Tonkin. Ce genre de culture est appelé à donner de très beaux bénéfices, une plantation de cannes de Java, pouvant rapporter en moyenne 120,000 kilogrammes par hectare et par an.

Toujours dans la même catégorie de productions, M. Saladin cite la culture du mûrier et de la fabrication de la soie, comme devant donner très facilement des résultats rémunérateurs. M. Thomé a fait, en 1893, un essai complet de plantations et sériciculture, avec l'emploi exclusif des procédés indigènes. Ordinairement, ces plantations se créent sur de bonnes terres profondes, au bord des rivières; mais, si propice est la terre de Lam, qu'une récolte de feuilles satisfaisante, a même été obtenue à flanc coteau, dans des terrains paraissant fort pauvres. L'élevage des vers à soie se fait par le moyen de claies circulaires, disposées sur des rayons dans un bâtiment bien clos. Au moment de la montée, on remplit ces claies de branches de fougère, sur lesquelles les vers viennent filer leurs cocons. Ainsi organisée, la production peut être assez abondante pour alimenter sur place une filature importante ou pour être exportée à Hanoi, où fonctionne déjà la filature de M. Bourgoïn-Meiffre.

Parmi les cultures entreprises avec succès dans le domaine du syndicat lyonnais, il faut encore ranger le ricin, les arachides et les oléagineux. Le ricin fait partie de la consommation indigène et chinoise. Les Indes en exportent chaque année, notamment en Chine, de très grandes quantités que le Tonkin pourrait parfaitement fournir. Ce serait, d'ailleurs, là une source de profits très appréciables, le rendement de cette culture assurant pour 200 hectares un revenu, sans grand aléa, de 10,000 piastres.

Le même avenir paraît réservé aux plantations de coton, de jute et autres textiles. Les essais de cotons, faits dans le Domaine, ont donné, malgré des conditions atmosphériques défavorables, des produits de fort bonne qualité. Or, comme en moyenne, un hectare peut fournir jusqu'à 1,000 kilos de coton égrené valant environ 255 piastres la tonne, on voit par là qu'il suffirait d'une récolte médiocre de 3 à 400 kilos pour laisser un très joli bénéfice sur les frais de culture et d'amélioration du sol. Le jute et le chanvre donnent également de bons résultats qui peuvent un jour rendre la consommation indigène indépendante, soit des Indes, soit de Manille pour l'un et pour l'autre de ces produits. On peut aussi fonder de non moins légitimes espérances sur l'indigo et autres matières tinctoriales, dont il a été fait, en 1893, des récoltes pleines de promesses.

Dans l'ordre des produits alimentaires, arrow-root, haricots, patates, tubercules divers, il y a encore matière, pour le syndicat lyonnais, à des bénéfices réguliers. C'est ainsi que l'arrow-root, très apprécié des indigènes qui viennent à peine de le connaître, a donné, à Hanoi, des récoltes atteignant environ 80,000 kilos à l'hectare.

Sa production intensive demande, comme beaucoup d'autres cultures, un sol convenablement pourvu de chaux et d'engrais, mais cette première dépense ne doit pas, a priori, être considérée comme un grand obstacle, en comparaison des résultats immédiats que sont appelées à donner

ces exploitations. De plus, tous ces farineux peuvent non seulement être vendus dans le Delta, par les indigènes qui viendront les acheter au Domaine, mais ils peuvent, d'autre part, entrer ultérieurement comme matières premières dans une distillerie d'alcool. Or, l'alcool est une denrée de grande consommation indigène dans le Tonkin et en Chine. Une distillerie qui consommerait les sous-produits de la sucrerie serait donc un annexe très logique de ces plantations.

A côté des cultures indigènes dont nous venons d'énumérer les principales, il en est d'autres, plus spéciales, que le syndicat entreprend avec fruit, grâce à l'admirable fécondité de son sol et à ses étonnantes propriétés d'assimilation. De ce nombre, sont le thé, le café et l'opium.

L'arbre à thé croît dans diverses parties du Tonkin; il y en a notamment de grandes plantations sur la rivière Noire. Ces plantations sont ordinairement faites à flanc de coteau et sont arrosées par le ruissellement des parties supérieures où on laisse croître la brousse. On n'a pas encore fait au Tonkin des préparations de thé à la méthode chinoise, sur une grande échelle; toutes les feuilles sont consommées dans le pays, sous forme de thé indigène assez grossier, mais la plante elle-même est bonne comme en Annam.

Le café a également excité les tentatives des colons et a été l'objet d'études nombreuses dans le Domaine. Malheureusement, nous manquons jusqu'à présent d'indications précises, le caféier ne donnant pas, avant la cinquième année, de récoltes sérieuses.

Un des essais les plus intéressants qu'ait faits le syndicat lyonnais dans sa concession, c'est la culture du pavot à opium du Yunnan. Cette plante, qui s'acclimate fort bien au Tonkin, est susceptible d'une exploitation analogue à celle des Indes. Les recherches faites par M. Thomé ne laissent aucun doute à ce sujet, tant au point de vue de la qualité que de la quantité.

La culture du pavot à opium étant annuelle, a cet énorme avantage sur celles du thé et du café, de donner, dans l'année même, des résultats. Le produit est immédiatement marchand, ayant pour acheteur le Protectorat lui-même. La réussite de cette culture, la plus riche de toutes, prend une importance d'autant plus grande que le syndicat lyonnais s'est assuré son monopole au Tonkin. Il pourra donc étendre son action sur toute la région en faisant cultiver dans d'autres terrains que les siens propres et en prélevant son bénéfice sur les produits de la culture qu'il aura introduite dans le pays. Ainsi, quand la production régulière aura été établie dans le domaine même du syndicat, le développement du Monopole pourra se faire par une simple organisation de surveillance dans le reste du pays. Les produits fournis par tout le Tonkin seront concentrés entre les mains du syndicat qui les aura au prix de revient, tandis que le Protectorat devra les lui acheter à un prix bien supérieur, équivalant à celui qu'il paie aujourd'hui pour l'opium venant des Indes.

En résumé, le succès financier de l'exploitation du syndicat paraît assuré par ce grand nombre de plantations variées. Il ne lui est même pas nécessaire, pour espérer des bénéfices nets annuels de 50 à 60 piastres par hectare, de s'adresser aux cultures riches, il lui suffit de prendre les cultures indigènes courantes, de les améliorer par la sélection et de les exploiter avec des engrais convenables, suivant les méthodes scientifiques que son directeur, M. Paul Thomé, sait appliquer mieux que personne.

Si donc c'est un honneur pour les Lyonnais qui ont créé cette entreprise, d'avoir, d'entre les premiers, démontré tout le parti qu'on pourrait

tirer de notre domaine colonial, à juste titre, ce sera pour eux un profit, puisqu'un jour ils verront la moisson se dorer et mûrir et qu'ils en recueilleront les fruits.

Maurice LEWANDOWSKI.

## CONCOURS D'HORTICULTURE

On sait que, indépendamment de l'exposition permanente, qui sera très brillante, l'horticulture organisera, pendant la durée de l'Exposition universelle, six concours temporaires d'une durée de sept jours chacun où défilent, successivement et suivant la saison, les plus beaux produits des jardins.

Le premier de ces concours aura lieu du 1<sup>er</sup> au 7 mai; nous engageons les exposants qui désirent y prendre part à adresser sans délai leur demande à M. Claret, concessionnaire général, palais Saint-Pierre, à Lyon.

D'autre part, les 1<sup>er</sup> et 2 mai, il y aura aussi un concours spécial d'appareils de chauffage pour serres. Les constructeurs de tous pays qui voudront concourir devront adresser leur demande avant le 1<sup>er</sup> avril, à l'Hôtel de ville de Lyon.

## MUSIQUE

Exposition de Lyon? Valse brillante dédiée à M. J. CLARET, par M. le Chevalier F. de Irigoyti (cours Morand, 8, Lyon).

**Nouillettes aux Œufs RIVOIRE & CARRET**

## PLAN DE L'EXPOSITION

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que le **PLAN DE L'EXPOSITION DE LYON** (1<sup>ère</sup> édition) que nous faisons éditer, est en vente dès aujourd'hui au bureau du journal, 14, rue Confort et chez les principaux libraires au prix de **un franc**.

Nos abonnés pourront se le procurer à nos bureaux en joignant à leur bande d'abonnement la somme de **50 centimes**: ils bénéficieront ainsi à titre de prime, d'un prix exceptionnel.

## BULLETIN FINANCIER

**Situation.** — La situation ne s'est pas modifiée en Angleterre: abondance et bon marché de l'argent. Là, aussi bien que chez nous, il n'y a pas d'affaires nouvelles. Au point de vue politique, la démission de M. Gladstone préoccupe certains esprits, son successeur ne paraissant pas avoir l'autorité nécessaire au chef d'un grand parti.

En Italie, la Commission chargée d'examiner les projets de M. Sonnino se montrerait, en grande majorité, hostile aux mesures proposées. Les difficultés ne sont donc pas près de prendre fin.

On attend les premiers actes du nouveau ministère Espagnol. On croit que tout en conservant le programme financier de l'ancien Conseil, il atténuera la raideur de ses procédés. Il s'occupera surtout de faire voter les traités de Commerce, et

cherchera une formule de conciliation avec les Compagnies de Chemins de fer.

Il s'est traité quelques affaires en Coronada, entre 170 et 200. On prétend, qu'il y a une amélioration dans l'exploitation de la mine. L'obligation Cuivre de Mâcon est calme à 440, prochain coupon en avril.

L'obligation Richarme, influencée par la grève qui vient d'éclater dans les usines à Rive-de-Gier, a fléchi à 505.

**Tramways électriques de Clermont-Ferrand.** — D'après le rapport des commissaires que nous avons soumis le 31 décembre 1893, fait ressortir un bénéfice brut d'exploitation de . . . . . fr. 148.981 50

soit en déduisant les charges financières, intérêt et amortissement des obligations, etc. . . . . 52.075 »

un bénéfice net de . . . . . fr. 96.906 50

Ce bénéfice, le Conseil propose de le répartir comme suit :

aux actions, dividende de 25 fr. (dont 20 déjà payés comme acompte) . . . . . fr. 70.000 »

au Conseil . . . . . fr. 1.555 55

à la réserve légale. 4.845 30

à la réserve spéciale . . . . . 10.000 »

à la réserve pour amortissement du report à nouveau . 6.600 »

3.905 64

TOTAL ÉGAL. . . . . fr. 96.906 50

Il est à remarquer que ces résultats, qui permettent la distribution d'un dividende total de 25 francs, ont été obtenus dans un premier exercice ne comprenant que 9 mois 1/2 seulement, soit du 19 mars au 31 décembre 1893, et que les sommes portées aux différentes réserves représentent à peu près 9 francs par action.

Ce que l'on doit demander surtout pour une industrie de cette nature, c'est la régularité du revenu et on a tout lieu d'espérer qu'elle est dès maintenant acquise.

En effet, si l'on compare les chiffres de cet exercice avec ceux du précédent, en ajoutant pour faciliter la comparaison les recettes du 1<sup>er</sup> janvier au 18 mars qui nous donnent l'exercice complet,

	1892	1893
nous trouvons que les recettes totales se sont élevées à.	334.550 20	fr. 344.579 30
et les dépenses d'exploitation à.	184.935 45	186.055 45
laissant un produit de . . . .	149.614 75	158.523 85

soit une augmentation pour 1893 de 8.909 fr. 10.

Nous ajouterons que les recettes du premier trimestre 1894 sont déjà en augmentation sur la période correspondante de 1893.

Voici quel sera le bilan présenté à la prochaine assemblée qui doit avoir lieu dans le courant d'avril :

ACTIF	
Apports de M. Claret . . . . .	2.600.000 »
Frais de constitution des Sociétés . . . . .	66.238 »
Cautionnement de garantie . . . . .	10.000 »
Caisse et Banquiers . . . . .	160.254 70
Marchandises en magasin . . . . .	27.619 60
Primes d'assurances payées d'avance . . . . .	1.782 90
Subvention à recevoir . . . . .	1.192 40
	2.867.087 60

PASSIF	
Capital actions . . . . .	1.400.000 } 2.700.000 »
— obligations . . . . .	1.300.000 }
Salaires à payer . . . . .	9.311 »
Patentes et impôts . . . . .	786 45
Fournisseurs . . . . .	6.728 65
Part de publicité payée d'avance . . . . .	380 »
Cautionnement des receveurs . . . . .	900 »
Intérêts et amortissement créance Claret . . . . .	42.480 »
Compte d'ordre . . . . .	9.595 »
Profits et Pertes . . . . .	96.906 50
	2.867.087 60

Extraits de la Revue hebdomadaire, de **MM. E.-M. Cottet et Cie**, banquiers à Lyon, 8 et 10, rue de la Bourse.

## Grande Fabrique de Vélocipèdes

### P. FAGEOT AINÉ

CONSTRUCTEUR BREVETÉ S. G. D. G.

47-49, Boulevard du Nord, 51-53

— LYON —

IMMENSE SUCCÈS DU ROI DES PNEUMATIQUES



STOCK CONSIDÉRABLE de MACHINES pour la VENTE et la LOCATION

Atelier spécial de réparation pour tous systèmes

Grand assortiment de pièces détachées pour des industriels s'occupant de la fabrication et de la réparation des machines.

Obtention, Exploitation et Vente de

## BREVETS D'INVENTION

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

Dépôt de **Marques de Fabrique.** — Consultations sur les Questions de brevetabilité, de contrefaçon, etc.

**G. FREYDIER-DUBREUIL & X. JANICOT, INGÉNIEURS-CONSEILS**

31, rue de l'Hôtel-de-Ville, à LYON

Le seul véritable **ALCOOL DE MENTHE**, c'est

L'ALCOOL DE MENTHE **RICQLÈS**

Contre les indigestions, maux d'estomac, de nerfs, de cœur, de tête, et contre grippe et refroidissements; excellent aussi pour la toilette et les dents. — 54 récompenses dont 30 médailles d'or.

EXIGER LE NOM DE **RICQLÈS**

## G<sup>DE</sup> BRASSERIE FAURE

Place Bellecour (Angle rue Gasparin)

DÉJEUNERS 2'50 — DINERS 3'

soupe au fromage, Choucroute. — SERVICE A LA CARTE

Restaurant ouvert toute la Nuit

CONSOMMATIONS DE MARQUE

## ÉLECTRICITÉ

FOURNITURES ET INSTALLATIONS DE

Sonneries, Téléphones, Lumière électrique

Porte-voix, Paratonnerres

Anc<sup>ne</sup> Maison **CHOLLET & RÉZARD**

CHOLLET Successeur

Maisons : 10, Rue Bellecordière et 28, Rue Tupin (près la rue de l'Hôtel-de-Ville)

## ALAMBIC VERMOREL

Demander Notice et Tarif

à **V. VERMOREL**, à Villefranche (Rhône).

## CONSERVATEUR DES VINS

Nous rappelons aux viticulteurs que le meilleur moyen d'éviter casse, tourne, amertume, flage, etc., est l'emploi du **Conservateur Robin**, qui facilite la clarification, le met à l'abri des fermentations secondaires, et l'empêche de se casser et de se troubler. Il améliore le vin, prévient ses maladies et lui donne une solidité et un brillant remarquable.

25 à 50 gr. par hect. vin rouge ou blanc.

Le kil. 10 fr. (franco pour 3 kil.)

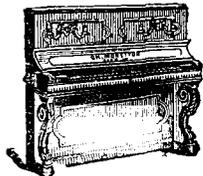
La boîte de 250 gr. : 3 fr. (franco-poste).

Adresser les demandes, avec mandat-poste, à **M. ROBIN**, pharmacien-chimiste à Tournus (Saône-et-Loire). — Notice franco.

# PIANOS

Ancienne Maison VIENNET  
**CH. MORETTON & C<sup>IE</sup>, Succ<sup>RS</sup>**  
 9, place des Jacobins, 9 (ENTRESOL)

VENTE  
 au comptant  
 et  
 à crédit



Location.  
 Accords.  
 Réparations.  
 Echange.

DEMANDER LE CATALOGUE ILLUSTRÉ

## MAISON HENRI BONJOUR

AU COLOSSE DE RHODES  
 LYON — 42, cours de la Liberté, 44 — LYON

FABRIQUE ET GRANDS MAGASINS DE MEUBLES  
 LES PLUS VASTES DE LYON -

Ameublements de Salon, Glaces, Sièges, Tentures, Tapis,  
 Literie complète, Meubles usuels et de style.

FABRICATION SPÉCIALE DE MEUBLES EN PITCHPIN

ENTREPRENEUR AGRÉÉ

POUR LA POSE DES VELUMS ET TENTURES A L'EXPOSITION  
 INSTALLATIONS PARTICULIÈRES  
 GARNITURE DE VITRINES

## MARIAGES RICHES

Maison ne demandant aucune avance d'argent à ses clients;  
 mariant gratuitement les veuves et demoiselles et ayant de  
 nombreux partis des deux sexes à marier de suite. S'adresser ou écrire  
 avec timbre p. réponse à M. et M<sup>me</sup> Henri, quai Claude-Bernard, 11 et 12,  
 Lyon. Inutile à moins de 20,000 francs de dot. — Discrétion absolue.

FABRIQUE DE LAMPES A PÉTROLE  
 DE TOUS GENRES

## R. DITMAR

52, rue Sala, LYON

Inventeur et Fabricant des **Becs-Soleil**, à double  
 mèche, des **Becs Météore** et **Eclair**, d'un pou-  
 voir éclairant de 27 à 160 bougies et à courant d'air  
 central.

SUSPENSIONS & APPLIQUES

BOUGEOIRS, FLAMBEAUX, CANDÉLABRES

Appareils en tous genres pour l'Electricité  
 PREMIÈRE QUALITÉ

## ÉTABLISSEMENT MÉDICAL

Du Docteur COURJON à MEYZIEU (Isère), près Lyon (2<sup>e</sup> année)

Spécial pour le traitement des Maladies du Système nerveux  
 et Affections chroniques

Ce vaste établissement, construit dans une propriété de 7 hectares,  
 comprend plusieurs villas absolument séparées, ce qui permet un  
 classement régulier des pensionnaires, suivant l'âge, le sexe et la  
 maladie. — Bâtimens, cours, jardins, parcs, services, salles de  
 bains, douches, massage et électrisation, tout est distinct.

S'adresser à Meyzieu ou à Lyon, 11, rue de la Barre.

## EXPOSITION DE LYON

Catalogue Général et Officiel des Exposants

Pour tout ce qui concerne la rédaction et la publication de cet ouvrage, le  
 seul officiel, s'adresser à l'Agence Fournier, 14, rue Confort et dans ses  
 succursales : Saint-Etienne, Grenoble, Valence, Chalons-sur-Saône, Mâcon,  
 Dijon et Clermont-Ferrand.

# A LA RENOMMÉE

LYON — 44, place de la République, 44 — LYON

Tous les Genres de CHAUSSURES pour HOMMES, DAMES et ENFANTS  
 CHAUSSURES DE LUXE, CÉRÉMONIES, MARIAGES

Exposition de Lyon 1894

AGENCE MÉJEAN ET C<sup>IE</sup>  
 6, place des Terreaux.

Organisation spéciale pour la  
 représentation à l'Exposition.  
 25 0/0 d'économie.

Renseignements commerciaux,  
 contentieux et recouvrements.

Vente et achat de fonds de  
 commerce, propriété, immeubles  
 et industrie.

Prêts hypothécaires.  
 Placement pour employés et  
 domestique des deux sexes.

## AVIS AUX EXPOSANTS

M. de Garilhe, entrepreneur  
 de transports, 48, rue Rachais,  
 à Lyon, met à la disposition des  
 Exposants tout le matériel spé-  
 cial pour leurs transports et un  
 vaste local pour entrepôt de  
 marchandises et d'emballages  
 vides.

## LOCAL

Pour Bureau ou Appartement

Situé rue Bat-d'Argent, 8, à  
 l'entresol, A LOUER à bail  
 à l'année ou pour la durée de  
 l'Exposition.

OFFICE DES  
 BREVETS D'INVENTION

Français et Étrangers

(Ancien Cabinet J. FEULLAT, fondé en 1849)

Dessins, Dépôts, Marques de Fabrique

P. BROCARD

Ingénieur, Expert près les Tribunaux  
 34, rue Ferrandière, Lyon

REPRÉSENTATION A L'EXPOSITION

**DAME** 29 ans demande  
 place de ven-  
 deuse à l'Exposition. S'adresser  
 41, rue François-Garcin, à  
 M<sup>me</sup> Billille.

**DAME** au courant du  
 commerce dé-  
 sire emploi de vendeuse ou  
 caissière à l'Exposition de  
 Lyon. Fournirait cautionne-  
 ment. Ecrire Agence Fournier,  
 n° 9845.

## POSTICHES

pour dames, perruques, cache-  
 folie, tours, nattes, chignons,  
 etc., etc. — Prix modérés.

Maison Roustan

63, r. Hôtel-de-Ville, au 1<sup>er</sup>, Lyon

## G<sup>d</sup> Hôtel de l'Europe

LYON — Place Bellecour

EN FACE DE FOURVIÈRE

EXPOSITION DE LYON

Universelle, Internationale et Coloniale en 1894

## CHARTON JEUNE

ENTREPRENEUR

DE VITRINES, GRADINS ET TOUS GENRES D'INSTALLATIONS

93, rue Duguesclin, LYON

## CHOCOLAT DE L'UNIVERS

Exiger le véritable nom. — Maison de détail : 10, rue d'Algérie, Lyon.

## HORLOGERIE DE PRÉCISION

Ch. BRISEBARD, fabricant à Besançon (Doubs)



MÉDAILLE de BRONZE — Paris 1889  
 MÉDAILLE d'ARGENT — Besançon 1893  
 MÉDAILLE d'OR — Monaco 1893

Montres en tous genres, garantie de 2 à 10 ans; Chrono-  
 mètres, Chronographes, Tachymètres pour employés de  
 chemins de fer, Montres non magnétique, etc., etc.

ENVOI GRATIS DU CATALOGUE

HUILES & GRAISSES INDUSTRIELLES

Produits spéciaux pour Machines à vapeur, Moteurs à gaz, Dynamos, etc.

SEIGLE-GOUJON — LYON

Ingénieur-Chimiste breveté en Europe et en Amérique.

Fournisseur des C<sup>ies</sup> de Chemins de fer, de la Marine et des Manufactures de l'Etat.

TÉLÉPHONE — MAISON FONDÉE EN 1854 — TÉLÉPHONE

LYON — 3, Place des Terreaux, 3 — LYON

ACTUELLEMENT : 13, rue de Vendôme.

Usine à vapeur aux Charpennes. Entrepôts à Lyon, Marseille et Alger.

ON DEMANDE A LOUER  
 à la Guillotière ou aux Brotteaux  
 (à proximité du pont de l'Hôtel-Dieu)

## ENTREPOT

ayant une surface de 200 mètres carrés

ADRESSER LES OFFRES

Agence Fournier, 14, rue Confort, Lyon, n° 9648.

SERRURERIE LYONNAISE SANS RIVURES



Grilles, Portes, Portail en fer  
 forgé et fer Elégi, Serres,  
 Bâches, Châssis, Kiosques,  
 Marquises, Vérandas, Ponts,

Rampes et balcons, Articles pour caves, Clôtures légères,  
 Meubles fer et bois pour jardins et café.

EMILE RAOULX, constructeur, 130, cours Lafayette et 156, rue Moncey, LYON

## VOYAGES, EXCURSIONS

# L'AGENCE COOK

2, place Bellecour  
 LYON

Le prix de ses billets, quels qu'ils soient, n'est jamais majoré et se trouve toujours conforme aux tarifs des Compagnies. Dans certains cas, même pour les itinéraires importants, l'Agence Cook, par ses arrangements spéciaux est en mesure d'offrir des combinaisons produisant une économie.

De plus l'Agence Cook délivre, pour la France et l'étranger, des billets spéciaux simples, valables pendant 30 et 60 jours, donnant faculté d'arrêts à toutes les gares du parcours. Elle délivre à première demande les billets circulaires pour l'Italie, l'Espagne, l'Algérie et la Tunisie, les Pyrénées, l'Allemagne, l'Autriche et l'Orient. Les billets circulaires et d'excursions sur tous les réseaux français sont délivrés dans les 24 heures.

Conditions spéciales pour excursions en Savoie et Dauphiné. — En un mot on trouve dans cette agence, la plus importante du monde, des billets de toute nature, sans augmentation de prix, des coupons d'hôtel et tout ce qui peut intéresser les voyageurs.

Agence générale pour toutes les Compagnies de navigation, françaises et étrangères.

Le Propriétaire-Gérant : V. FOURNIER.

7523. — Imp. L. Delaroche & C<sup>ie</sup>, place de la Charité, Lyon

